

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 19/10/2011

Réception par le Prefet : 19/10/2011

Publication : 25/10/2011



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

Séance du mardi 18 octobre 2011

CP LU-123-2

### ROUTES DÉPARTEMENTALES PROGRAMMES N A111, A112 ET A132 AFFECTATION ET DÉSAFFECTATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Autorise l'affectation et la désaffectation des montants par millésimes aux programmes n° A111 - A112 et A132 tels qu'indiqués au tableau ci-après et détaillés dans le rapport
- ❖ Autorise le Président à signer, avec les partenaires concernés, les conventions et les avenants portant sur les programmes A132.

Programme	Millésime	Déjà affecté	Affectation demandée	Total affecté
A111	2011	535 000 €	400 000 €	935 000 €
A112	2011	53 000 €	2 000 €	55 000 €
A132	2009	195 863 €	- 34 178 €	161 685 €
A132	2010	99 961 €	46 798 €	146 759 €

LE PRESIDENT  
Pour le Président  
du Conseil Général du Haut-Rhin  
et par délégation,  
le 1<sup>er</sup> Vice-Président

Rémy WITH

Adopté  
voix contre  
abstentions